

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 mars 2012

DCM N° 12-03-23

Objet : Financement de l'évènementiel sportif.

Rapporteur : Mme RIBLET, Conseil Municipal

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 15 500 €.

Parmi ces manifestations, sont prévus :

- Le Gala Mondial de Boxe Thaï organisé par l'association Fight Club le 05 mai 2012 au Complexe Sportif Saint Symphorien. L'objectif principal de cette jeune association messine, née en 2008 sur le secteur de Metz-Borny, est de développer le savoir-faire des jeunes par l'initiation et la pratique de la Boxe Thaï. Pour ce faire, la Ville a décidé de mettre à la disposition de ce club sportif, un espace dédié spécifiquement aux sports de combat, rue du Dauphiné à Metz-Borny. A l'instar des Galas mondiaux ou nationaux qui se déroulent dans d'autres grandes villes, l'association a souhaité organiser la première compétition mondiale de Boxe Thaï à Metz, en offrant la possibilité à Charles FRANCOIS (Jeune messin qui a été sacré 6 fois Champion de France, 2 fois Champion d'Europe, Champion du Monde des 66kg et actuel Champion Intercontinental dans la même catégorie de poids) d'acquérir un nouveau titre mondial sous les yeux de son public. L'objectif de cette manifestation sera double, puisqu'il permettra aux spectateurs de découvrir des combats de très haut niveau, mais aussi d'apprécier les prestations des jeunes du Club. En effet, ce gala sera également l'occasion pour les jeunes boxeurs de mettre en valeur le travail effectué au cours de la saison sportive. Plus de 1 500 spectateurs seront attendus pour assister à une quinzaine de combats allant des débutants jusqu'au haut niveau (15 000 €).

- L'organisation d'un stage de Iaido les 24 et 25 mars 2012 au gymnase Malraux à Metz. Cette manifestation aura pour objectif de proposer à une cinquantaine de stagiaires venus de toute la France et des pays frontaliers, le passage de grades sous la direction technique de 7 encadrants de haut niveau (500 €).

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2011/2012,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 15 500 € :

Fight Club de Metz-Borny	15 000 €
--------------------------	----------

Metz Lorraine Japon	500 €
---------------------	-------

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint délégué

Belkhir BELHADDAD,

Service à l'origine de la DCM : Développement des pratiques sportives Commissions : Sports et Finances Référence nomenclature « ACTES » : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz, Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
--

Membres assistant à la séance : 38	Absents : 17	Dont excusés : 9
------------------------------------	--------------	------------------

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
